

Réf : 000565

Casablanca, le

31 MAI 2023

Décision d'Appel à Candidature Interne Chef (fe) de la Division Planification & Programmation Direction des Infrastructures

- Vu la loi n° 14.89 du 1er Joumada II 1410 (30 DEC 1989) transformant l'Office des Aéroports de Casablanca en Office National des Aéroports ;
- Vu le décret n° 2.89.480 du 1er Joumada II 1410 (30 DEC 1989) pris pour l'application de la loi n° 14.89 ;
- Vu le Dahir n° 1.21.20 du 22 Février 2021 portant nomination de Madame la Directrice Générale de l'Office National Des Aéroports ;
- Vu la circulaire du Chef de Gouvernement N° 07.2013 du 29 Avril 2013 et de la procédure N°DCH.PS09.P.028/03 portant sur le processus de nomination aux postes de responsabilité au sein des établissements publics ;
- Vu l'organisation de l'Office National des Aéroports ;

DECIDE

ARTICLE UN/- OBJET

L'Office National des Aéroports lance un Appel à Candidature interne pour occuper le poste de **Chef (fe) de la Division Planification & Programmation** au sein de la **Direction des Infrastructures**. L'appel à candidature est ouvert au profit des candidats (es) internes remplissant les conditions d'éligibilité stipulées au niveau de l'article trois de la présente décision.

ARTICLE DEUX/- MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

- **Mission :**
 - Superviser, élaborer et coordonner les phases de planification et programmation des projets de développement des bâtiments et infrastructures aéroportuaires, dans les meilleures conditions de qualité, coûts et délais, et ce conformément à la réglementation nationale et internationale et au processus de gestion des projets aéroportuaires en vigueur.
- **Activités principales :**
 - Participer à l'élaboration du schéma directeur aéroportuaire ;
 - Veiller au respect et la mise à jour du plan de composition générale de chaque aéroport ;
 - Participer à la réalisation des études préliminaires des projets de bâtiments, d'infrastructures et des équipements aéroportuaires : expression du besoin, étude d'opportunité, étude de faisabilité ;
 - Planifier, organiser, superviser et valider la phase élaboration des programmes des projets de développement des bâtiments et infrastructures aéroportuaires :
 - Recueillir, examiner et valider :
 - Les besoins fonctionnels et les exigences de l'ensemble des parties prenantes ;
 - Les prévisions, les hypothèses et les ratios de dimensionnement qui serviront à l'étude de programmation.
 - Proposer et/ou valider :
 - Les scénarii de développement ;
 - Les programmes architectural, fonctionnel et technique du scénario retenu.
 - Établir les plannings prévisionnels des études et des travaux ;





- Établir les estimations des coûts ;
- Veiller à la planification réaliste des projets de développement en tenant compte des contraintes d'exploitation ;
- Elaborer les termes de référence des études de programmation ;
- Superviser la réalisation des études de programmation des projets de bâtiments et infrastructures aéroportuaires (gestion administrative, suivi technique, réception et ordonnancement...);
- Assurer la coordination avec la tutelle technique pour la validation des aspects techniques selon la réglementation en vigueur ;
- Élaborer et maintenir les processus et les outils nécessaires pour la programmation et la planification des projets ;
- Développer l'expertise nécessaire pour l'élaboration des programmes des projets aéroportuaires en interne pour constituer un noyau solide et autonome en la matière ;
- Elaborer le programme pluriannuel des investissements ;
- Elaborer les budgets d'investissement annuels sur la base des besoins défini en étroite collaboration avec les entités concernées ;
- Contribuer à la veille permanente sur les évolutions technologiques et réglementaires aéroportuaires ;
- Assurer, consolider et valider les reportings périodiques des activités de la division et veiller à la tenue à jour de la plateforme PMO ;
- Veiller sur le respect des procédures SMQ de la direction et contribuer à leur mise à jour et amélioration.

Gestion des moyens humains :

- S'assurer de l'adéquation des profils aux fonctions occupées pour les postes-clés de son entité ;
- Définir les objectifs des membres de son équipe et procéder à leur évaluation ;
- Organiser la délégation de ses propres responsabilités ;
- Animer l'équipe du projet et veiller à son développement ;
- S'assurer que le personnel de l'équipe du projet a suivi les formations adéquates ;
- Identifier les risques relatifs aux dangers qui peuvent nuire à la santé ou détériorer les conditions de travail du personnel de son entité et mettre en place les actions correctives pour les réduire ;
- Être le garant principal de la continuité de service dans les domaines relevant de sa compétence.

Contrôle interne et des performances :

- S'assurer de l'identification et de l'évaluation des risques liés aux processus internes de son entité, et de la mise en place des plans de contrôle appropriés ;
- S'assurer du respect strict des procédures de son entité ;
- Elaborer et gérer les budgets d'investissement et de fonctionnement de son entité ;
- Veiller à la bonne gestion et à la préservation du patrimoine de son entité ;
- Veiller à l'élaboration du tableau de bord des performances de son entité et en assurer le suivi.



ARTICLE TROIS /- PROFIL RECHERCHE

Les candidats (es) doivent remplir les conditions suivantes :

Niveau d'étude requis	Ingénieur d'état
Formation / Spécialité	Génie civil, ingénierie de bâtiments, architecture ou équivalent
Nature de l'expérience recherchée	Programmation et/ou planification des projets d'infrastructures et de bâtiments aéroportuaires
Pré requis	Expérience minimale de 8 ans

ARTICLE QUATRE/- DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- CV détaillé (Formation, Expérience professionnelle, Projets réalisés, etc...)
- Lettre de motivation assortie obligatoirement de l'avis du chef hiérarchique et du directeur de l'entité sur les compétences professionnelles ;
- Projet de Développement de l'entité décrivant le plan d'action et l'approche que le candidat(e) suggère pour le poste pourvu.

ARTICLE CINQ ET DERNIER/- MODALITE DE CANDIDATURE

Les candidats (es) intéressés (es) par le poste doivent adresser leur dossier de candidature version électronique à appel_candidature@onda.ma (Veuillez mentionner en objet l'intitulé du poste pourvu), du **02 JUIN 2023** au **08 JUIN 2023** date de rigueur. **k**


Direction Générale
La Directrice Générale
Habiba LAKLAL ECH

